


Le versant sud de la **Gâtine** est particulièrement arrosé (en moyenne 900 mm par an) ; les chemins sont ainsi parfois boueux. En toute saison, il convient d'être bien chaussé pour parcourir l'itinéraire.

L'activité agricole est dominante avec ses différents élevages : bovins lait, bovins viandes (Verruyes est un haut lieu de la race **Parthenaise**, réputée pour sa qualité et son label rouge), de chiens, de chèvres (dont le fromage "la bonde de Gâtine" est une spécialité).


**P** On quitte la **base de loisirs du prieuré Saint-Martin** par le nord du site. Suivre alors vers la droite le GRP®Sud-Gâtine balisé jaune-rouge. L'itinéraire tourne à droite au petit pont sur le **Massicart** dont la vallée est très bocagère. On suit alors le GR®364 jusqu'à la **Rebardière**.

 Dans **Pierçay**, comme dans tous les villages, les sorties d'évier éclairées par une vitre, la "boulite", indiquent le nombre de foyers. Dans l'évier se trouvait le seau d'eau tiré au puits ; il portait la "cousote", petit récipient muni d'un long tube verseur. En Gâtine, les familles étaient nombreuses, ce qui a justifié la construction de l'école de l'Aujardière vers 1900. Elle est fermée depuis une quarantaine d'années.


A la **Rebardière**, laissez le GR® et suivre à gauche le balisage jaune. En suivant ici le GR®, on ramène le parcours à 10 km.


Peu après le carrefour des quatre moulins, aujourd'hui disparus, on distingue dans le panorama le bourg de **Saint-Lin**, la vallée de la Touche qui alimente le barrage de la **Touche Poupard** et le site d'une ancienne carrière.

La randonnée se dirige à nouveau vers le **Massicart**. Elle contourne la ferme des Barres et descend par le **chemin des chardons**. Ces passages peuvent être difficiles en périodes pluvieuses.


 La vallée est ici bien marquée et une rude montée conduit à la **Bouchatière**. Aux **Chaumes**, on retrouve le GR®364 qui à gauche, conduit au plan d'eau du **Soleil Levant** et à **Clavé**. Bientôt, on aperçoit le clocher de l'église de **Saint-Georges-de-Noisé**.


Au débouché sur la petite route de la **Palnière**, on pourra suivre le GRP® et rejoindre la D24 pour la variante hiver du circuit en raison des très difficiles chemins de la **Gaufraire**.

 Les chemins creux de la **Gaufraire**, peu aisés, traversent un secteur particulièrement bocager. Après l'élevage de chiens du Rocher, on quitte le GR® pour suivre le balisage jaune vers la **Surgère**.


 La départementale D24 que l'on traverse suit le tracé de l'ancienne voie romaine secondaire entre **Rom** (au sud-est des Deux-Sèvres) et **Nantes**. Appelée localement le **chemin des Chaussées**, on le croise à la **Surgère** et à l'**Ebaupin**.

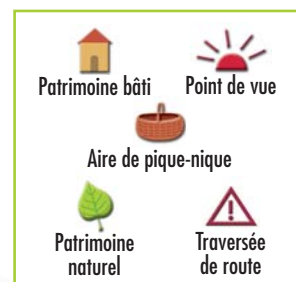
 L'itinéraire descend dans la vallée du ruisseau de **Saint-Remy**. On dépasse un élevage de chiens.

 Par la D130, la randonnée arrive à **Saint-Remy**, un aller-retour de 150 m permet d'apercevoir la **Chapelle de la commanderie** (privée).

 Du carrefour de **Saint-Remy**, l'itinéraire passe au **moulin de la Triboule** (siège d'un artisanat de pain biologique, mais les moulins à vent

ont disparu) puis on rejoint le GRP® Sud-Gâtine. Au niveau de l'**Allusseau**, le petit chemin est parfois difficile en hiver ; le carrefour du **Grand chemin**, au nom évocateur, vous ramène alors à l'**Ebaupin**.

 Après avoir traversé la D24 à **Château Gaillard**, il ne reste plus qu'à descendre vers le bourg de **Verruyes** et la base de loisirs.



# VERRUYES

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

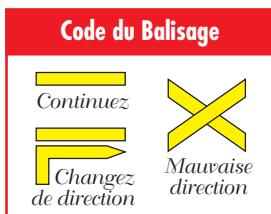
- la base de loisirs, sa plage, ses jeux ;
  - les villages restaurés ;
- ses paysages typiquement gâtinais ;
  - ses élevages.

*La place du Saut : Verruyes a conservé longtemps une pratique, désignée sous le nom de Saut de Verruyes, dans laquelle la survivance de rites de fécondité ne semble faire aucun doute. Tous les habitants de la paroisse mariés depuis la trinité y étaient assujettis, le jour de la Pentecôte.*

*Les mariés concernés devaient sauter un fossé d'environ douze pieds de profondeur et d'autant en largeur, à moitié rempli d'eau de source. Ceux qui réussissaient avaient droit à une récompense ; ceux qui refusaient de tenter le saut devaient payer une amende séance tenante. On ne parle pas de ceux qui manquaient leur coup et tombaient à l'eau...*

*C'était pourtant là le cas le plus courant et beaucoup trouvaient fort humiliant de sortir tout trempés du fossé, face aux rires et aux quolibets de l'assistance.*

*Bonne randonnée...*



- © Département des Deux-Sèvres  
[www.randoendeuxsevres.fr](http://www.randoendeuxsevres.fr)  
Tél. 05 49 06 77 65

- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre  
des Deux-Sèvres  
[www.deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://www.deux-sevres.ffrandonnee.fr)

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

# VERRUYES



## Le chemin des chardons

*Les vallons bocagers du Massicart et du ruisseau de Saint-Remy conduisant à l'ancienne commanderie de l'ordre des Hospitaliers.*

**Accès :** 3 km au sud-est de Mazières-en-Gâtine,  
20 km au sud de Parthenay

**Départ :** base de loisirs du  
Prieuré Saint-Martin

**Distance :** 14 km (ou 10 km)

**Durée :** 3 h 30

**Balisage :** jaune  
(certains chemins sont très boueux  
lors de périodes pluvieuses)

**Rando** pédestre  
en Deux-Sèvres